

La Communauté Urbaine d'Arras renouvelle sa confiance à Keolis pour l'exploitation du réseau Artis pour six années supplémentaires



À l'issue d'un vote le 25 septembre dernier, la Communauté Urbaine d'Arras (CUA) a confié à Keolis la poursuite de l'exploitation et de la maintenance du réseau Artis pour une nouvelle période de six ans, à compter du 1^{er} janvier 2026. Ce contrat, d'un montant cumulé de plus de 100 millions d'euros, couvre 46 communes du territoire, soit près de 110 000 habitants.

Opérateur historique depuis 2004 à Arras, Keolis est fier de continuer d'accompagner la Communauté Urbaine d'Arras dans la mise en œuvre de ses ambitions : proposer une offre de mobilité renforcée, plus accessible et plus respectueuse de l'environnement, au service des habitants et de l'attractivité et de la qualité de vie du territoire.

Une offre enrichie, modernisée et tournée vers une mobilité durable

Pour répondre à la croissance des besoins de mobilité et soutenir la mobilité durable, la Communauté Urbaine d'Arras déployera, avec Keolis, une nouvelle étape du développement du réseau Artis.

L'offre de transport sera renforcée avec un objectif d'augmentation de la fréquentation de plus de 12% pour atteindre 8,5 millions de voyages annuels à horizon 2031. Le nouveau contrat introduit également plusieurs évolutions majeures d'enrichissement de l'offre de services, au bénéfice des voyageurs.

Dès 2026, une troisième navette gratuite desservira le sud d'Arras entre la gare, l'université et les parkings relais. La ligne 1, axe structurant du réseau, verra sa fréquence portée à 12 minutes (contre 15 auparavant), et sera désormais exploitée en véhicules standards afin de contribuer à l'apaisement du centre-ville. La ponctualité et la qualité de service feront l'objet d'une attention renforcée, soutenu par la création d'un poste central de commande (PCC) assurant une supervision en temps réel des opérations.

Au total, le réseau comptera 18 lignes régulières (dont 10 urbaines et 8 rurales), 3 navettes de centre-ville et 21 circuits scolaires, complétés par une offre diversifiée comprenant le transport à la demande (TAD), les vélos à assistance électrique, l'autopartage et le covoiturage. Le TAD sera par ailleurs unifié, digitalisé et mutualisé avec le service TPMR (transport pour personne à mobilité réduite), afin d'offrir davantage de flexibilité et de disponibilité aux usagers.

Engagée dans une politique volontariste en faveur de la transition énergétique, la Communauté Urbaine d'Arras fixe un objectif de -44 % d'émissions de gaz à effet de serre d'ici 2031. Keolis accompagnera cette trajectoire en opérant une flotte modernisée, composée de bus au BioGaz, de navettes électriques et de cars de sous-traitance roulant en partie (30%) au HVO, un carburant d'origine renouvelable.

CONTACTS

Laurent Gerbet
Directeur médias et e-réputation
06 32 79 38 35
laurent.gerbet@keolis.com

Guillaume Lemperriere
Responsable des relations médias
07 71 68 13 01
guillaume.lempierre@keolis.com

Communiqué de presse | >>>

3 décembre 2025

De nouveaux outils numériques et services innovants pour une meilleure information voyageurs

En parallèle, de nouveaux outils pour améliorer l'expérience des voyageurs et simplifier l'accès au réseau seront déployés.

Le système Artis Pulse, fondé sur l'intelligence artificielle, permettra une diffusion instantanée des informations sur tous les canaux numériques du réseau (application, site internet...), avec un délai maximal de dix minutes entre un incident et son signalement aux usagers.

Le paiement sans contact (open paiement) sera lancé en 2026, et une refonte complète de l'information voyageurs visera à renforcer l'accessibilité, notamment pour les personnes à mobilité réduite.

Enfin, une Maison des Mobilités implantée en gare SNCF sera créée et deviendra un lieu central d'information, de conseil et de services pour accompagner les usagers dans leurs déplacements quotidiens.



« Nous remercions la Communauté Urbaine d'Arras pour la confiance qu'elle renouvelle à Keolis depuis plus de vingt ans. Nous sommes fiers de poursuivre l'exploitation du réseau Artis en accompagnant l'ambition de la CUA de développer une mobilité toujours plus fluide, attractive, accessible et durable. Ce nouveau contrat traduit cette dynamique à travers une offre de transport renforcée, la modernisation de la flotte et des services, ainsi que le déploiement de solutions innovantes pour améliorer l'information et l'expérience des voyageurs. Cette ambition partagée s'inscrit pleinement dans les engagements de Keolis en faveur d'une mobilité performante, connectée et respectueuse de l'environnement, au service des habitants et des besoins du territoire. »

Clément Michel, Directeur Général France, Régions du Groupe Keolis

À propos de Keolis

Pionnier du transport public, Keolis est le partenaire des décideurs qui souhaitent faire de la mobilité partagée un levier d'attractivité et de vitalité pour leur territoire. Keolis transporte en moyenne chaque jour 9 millions de passagers grâce à différents modes de transport sûrs, efficaces et respectueux de l'environnement. L'un des leaders mondiaux de l'exploitation des métros automatiques et des tramways, et acteur majeur du ferroviaire, Keolis s'appuie sur une politique d'innovation et des partenariats pour renforcer son cœur de métier et proposer des offres innovantes et « sur-mesure ». Détenue à 70% par SNCF et à 30% par la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ), le Groupe emploie 70 000 femmes et hommes dans 13 pays et a réalisé, en 2024, un chiffre d'affaires de 7,7 milliards d'euros.

*Keolis est historiquement présent en France et s'est développé en Australie, en Belgique, au Canada, en Chine, au Danemark, au Qatar, aux Etats-Unis, aux Emirats arabes unis, en Inde, aux Pays-Bas, au Royaume-Uni et en Suède

CONTACTS

Laurent Gerbet
Directeur médias et e-réputation
06 32 79 38 35
laurent.gerbet@keolis.com

Guillaume Lemperriere
Responsable des relations médias
07 71 68 13 01
guillaume.lempierre@keolis.com

